

DECLARATION EU DE CONFORMITE GENERAL

Tous les instruments Sylvac ont fait l'objet d'une évaluation de conformité et répondent aux exigences essentielles des directives européennes suivantes

2023/988	Réglementation de sécurité générale des produits
2014/35/EU	⁽¹⁾ Directive Basse tension
2014/30/EU	Compatibilité électromagnétique
2011/65/EU & 2015/863/EU	RoHS
2014/53/UE	⁽²⁾ Directive équipements radio

⁽¹⁾ Applicable uniquement aux instruments connectés au réseau AC (alimentation AC)

⁽²⁾ Applicable uniquement aux instruments à transmission sans fil

Une déclaration CE de conformité spécifique est disponible sur demande pour chaque produit ou famille de produits.

Toute déclaration a été faite sous la seule responsabilité de Sylvac SA.

Lieu et date de délivrance Yverdon-Les-Bains, 12 août 2024
Nom (fonction) Eric Schnyder (CEO)

Signature

